



HAROPA
PORT

Le Havre
Rouen
Paris

Sorry, but this page still haven't any translation.

We hope this will be fixed in the near future.

Autorisation de tournage et prises de vues

Prendre des photos ou réaliser des tournages vidéo sur le domaine portuaire de HAROPA PORT - Le Havre, Rouen et Paris – peut être soumis à autorisation et réglementation. Cette page présente les modalités pratiques en fonction des zones portuaires.

Published on 24/07/2023 - Updated 23/06/2025

La prise de photo ou de vidéo sur le domaine portuaire Havrais, est soumise à **autorisation délivrée par le service sûreté du port**. Le délai de traitement est de :**10 jours minimum à compter de la réception de la demande**.

En plus du formulaire à remplir, dater et signer, sont demandés :

- **pour toute demande de prise de vue terrestre les documents:**

- photocopie de la pièce nationale d'identité ;
- résumé succinct du projet (but du reportage, utilisation des images, dates, etc.) ;
- attestation d'assurance responsabilité civile.

- **Si votre demande concerne la prise de vue d'un navire, d'un terminal, d'une installation ou d'une infrastructure/ouvrage portuaire :**

- bon de commande ou lettre d'intention du mandataire ;
- l'accord de l'armement ;
- l'accord des exploitants de terminaux ;
- l'accord des professionnels portuaires qui assurent la manutention.

- **pour toute demande de tournage aérien (drones/ballons captifs...):**

- en complément des documents demandés ci-dessus, les documents suivants sont également à fournir et obligatoires :
 - l'accord du Centre National des Opérations Aériennes (CNOA) pour le survol de la zone Havraise (P 28)
contact : à demander via [le formulaire de demande unique de pénétration de zone interdite de survol](#) (numéro de téléphone 04 37 50 38 23) ;
 - copie de la déclaration Alpha Tango :<https://alphatango.aviation-civile.gouv.fr/login.jsp> ;
 - un plan de vol (point de décollage et d'atterrissement et zone de survol) ;
 - l'attestation de formation télépilote.

Téléchargez le document [SCA-SMS-11](#) puis accédez au formulaire d'autorisation de tournage.

La prise de photos ou de vidéo sur le domaine portuaire rouennais est soumise à **autorisation délivrée par le port via la demande d'autorisation de tournage à envoyer à l'adresse mail suivante : [Email](#)**

Zones soumises à autorisation :

- **les terminaux portuaires :**

- terminal croisière
- terminal de l'ouest
- terminal céréalier de la presqu'île Elie
- terminal sucrier
- terminal de l'Ouest
- terminal de Rouen Quevilly
- terminal vrac liquide de Grand-Quevilly
- terminal de Petit-Couronne
- terminal conteneurs et marchandises diverses de Grand-Couronne (TCMD)
- terminal pétrolier

Une autorisation de tournage est également requise pour réaliser des prises de vues **du terminal de Radicatel** ou de **celui de Honfleur**.

- **les infrastructures et ateliers du port** (dock Saint-Gervais, ateliers de réparation navale, ateliers à Croisset, etc.)
- **les installations portuaires** (silos, malterie, raffineries, etc.)

HAROPA PORT | Paris vous propose des lieux insolites se prêtant parfaitement à des tournages, prises de vues, publicités, courts et longs métrages, photos de mode, tournages étudiants et manifestations événementielles... Les possibilités sont multiples.

Voici la liste des ports parisiens pouvant accueillir des manifestations événementielles :

- Austerlitz
- Bercy Aval
- Debilly
- Javel Bas
- Grands Augustins
- Henri IV
- Gros Caillou
- Ile aux Cygnes
- La Gare
- Montebello
- Saint Bernard
- Saints Pères
- Tolbiac
- Tournelle
- Carte des berges de Seine

La prise de photo ou de vidéo sur le domaine portuaire est soumise à autorisation délivrée par le port via un formulaire d'autorisation de tournage :

- **Pour toute demande de tournage :**
 - formulaire de tournage
 - contact : Véronique Cayrouse -[Email](#) / Téléphone : + 33 1 53 95 54 22
- **Pour toute demande d'organisation de manifestation événementielle :**
 - formulaire événementiel
 - contact : Nathalie CAYN -[Email](#) / Téléphone : + 33 1 53 95 54 23



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
+33(2) 79 18 05 00